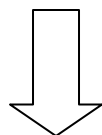


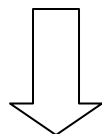
Conflit

Opposition entre deux ou plusieurs élèves qui ne partagent pas le même point de vue. Le conflit peut entraîner des gestes de violence. Lors d'un conflit, les personnes discutent vivement et argumentent pour amener l'autre à partager leur point de vue. Les deux personnes sont sur un pied d'égalité. Il n'en résulte aucune victime même si les deux peuvent se sentir perdants. Les personnes se sentent libres de donner leur version.



Les 4 étapes de résolution de conflit

1. **Se calmer** : Je vois qu'il y a un conflit, je m'assure d'être réceptif à la discussion, je prends les moyens afin d'être calme.
2. **Se parler** : Pour parler, je prends le temps d'écouter l'autre, de discuter de ses sentiments et d'utiliser les règles de communication.
3. **Chercher** : Il est important de prendre le temps ensemble de trouver des solutions aux conflits.
4. **Trouver** : Ensemble, nous choisissons une solution qui nous convient à tous les deux.



Mesures de soutien, d'accompagnement et/ou conséquences

- Carnet de communication
- Communication aux parents
- Feuille de route
- Discussion
- Programme d'habiletés sociales
- Geste de réparation
- Plan d'intervention

Intimidation

Tout comportement, parole, acte ou geste délibéré ou non à caractère répétitif, exprimé directement ou indirectement, y compris dans le cyberspace, dans un contexte caractérisé par l'inégalité des rapports de force entre les personnes concernées, ayant pour effet d'engendrer des sentiments de détresse et de léser, blesser, opprimer ou ostraciser.

Violence

Toute manifestation de force, de forme verbale, écrite, physique, psychologique ou sexuelle, exercée intentionnellement contre une personne, ayant pour effet d'engendrer des sentiments de détresse, de la léser, de la blesser ou de l'opprimer en s'attaquant à son intégrité ou à son bien-être psychologique ou physique, à ses droits ou à ses biens.



Premier intervenant

Intervenir rapidement pour mettre fin à l'incident
(séparer calmement les parties impliquées)

Intervenir auprès de l'élève qui a subi de l'intimidation / violence

1. Reconnaître l'incident.
2. Recueillir des renseignements supplémentaires.

Intervenir auprès de l'élève responsable de l'intimidation / violence

1. Envoyer l'élève dans un endroit prédéterminé.

Remplir une partie du compte rendu d'incident d'intimidation et le remettre au deuxième intervenant

Si conflit passer aux 4 étapes de résolution de conflit

Si intimidation ou violence remettre compte-rendu au 2^e intervenant.



Deuxième intervenant

(T.E.S., responsable service de garde, direction)
Obtenir davantage d'information, au besoin

Intervenir auprès de l'élève qui a subi de l'intimidation/violence

3. Établir un plan pour assurer la sécurité immédiate de l'élève.
4. Faire un suivi auprès de l'enfant.
5. Communiquer avec les parents.

Intervenir auprès de l'élève responsable de l'intimidation/violence

2. Utiliser une stratégie d'intervention.
3. Intervenir auprès des élèves témoins de l'intimidation.

Compléter le compte rendu d'incident d'intimidation/violence